



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Bienvenue dans cette  
maison !

## **Bienvenue dans cette maison!**

Ce règlement intérieur a été conçu afin de rendre votre séjour le plus agréable possible et d'éviter tout problème. Vous y trouverez également les numéros de téléphone des médecins, des pompiers, de la police et du gérant.

Nous avons également établi quelques règles que nous vous demandons de respecter.

***Nous vous souhaitons d'excellentes vacances !***

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Nous prions nos locataires de traiter le gérant et/ou le propriétaire avec respect et d'accepter ses règles.
2. Il est interdit de dépasser le nombre maximal d'occupants, indiqué dans les documents de voyage.
3. Les frais supplémentaires, s'ils sont indiqués sur le bon de séjour, comme la taxe de séjour, les frais de nettoyage, le linge de lit ou une caution à payer, doivent être réglés sur place, à l'arrivée.
4. Veuillez ne pas déplacer les meubles, car cela pourrait occasionner des dommages inutiles et abîmer les meubles ainsi que le sol. Le gérant est en droit de vous facturer des frais supplémentaires si les meubles doivent être remis à leur place ou si cela a occasionné des dommages.
5. N'ouvrez pas les pièces ou armoires fermées à clé. Ces dernières sont destinées à un usage privé.
6. Ne jetez rien dans les toilettes, la baignoire, le lavabo ni les autres canalisations (pas de tampons, de serviettes hygiéniques, de langes, de protège-slips). Ne jetez pas non plus de produits de nettoyage écotoxiques (comme de l'eau de Javel), de restes de nourriture ou de la graisse dans les toilettes ou dans les conduits d'évacuation, afin de ne pas boucher les canalisations.
7. Toute forme d'inondation dans la salle de bains entraîne des dommages à l'aménagement et au sol. Le locataire est responsable de tous les dommages. Les frais de réparation vous seront facturés, également après votre départ.
8. Utilisez toujours du linge de lit. Si vous ne respectez pas cette consigne, les frais de nettoyage des oreillers, des couvertures et des matelas pourront vous être facturés.
9. Si votre logement dispose d'un poêle à bois ou d'une cheminée, veillez à ne pas trop le charger et à ne pas utiliser de bois humide, car cela pourrait occasionner un feu de cheminée. Si vous ne savez pas comment l'utiliser, demandez de l'aide au gérant ou au propriétaire qui vous indiquera comment procéder. Achetez le bois et ne le ramassez pas dans le jardin. Le gérant pourra vous indiquer où vous en procurer.
10. Les casseroles chaudes ne peuvent pas être directement posées sur le plan de travail ou sur la table. Utilisez toujours un dessous-de-plat à cet effet.
11. Sauf mention contraire, il est interdit de fumer dans ce logement. Il est permis de fumer à l'extérieur (balcon, jardin). Si vous ne respectez pas cette règle, vous risquez une amende.

12. Si vous avez amené votre animal de compagnie, veillez à ce qu'il ne grimpe pas sur les lits ou les fauteuils et tenez-le en laisse.
13. Respectez le jardin, ne cueillez pas les fleurs, n'abîmez pas les arbres ni les plantes. Il est interdit d'allumer un feu ! Evitez de rouler avec votre voiture sur la pelouse ou dans le jardin. Il est absolument interdit de planter des tentes.
14. Veillez à n'occasionner aucun dérangement. Afin de ne pas déranger les voisins, le calme est requis après 22h00.
15. Nous prenons l'environnement au sérieux, et donc le tri des ordures (ménagères). Les déchets résiduels ne peuvent être déposés que dans les poubelles indiquées à cet effet. Il est absolument interdit de laisser des sacs d'ordures sur les balcons et terrasses. Le verre, le plastique, le métal et le papier doivent être si possible séparés des autres sortes de déchets et déposés dans les containers indiqués à cet effet (si présents). Le camion d'enlèvement des ordures passe le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures. Veuillez mettre les ordures à l'avance à l'endroit indiqué.
16. Tout locataire est tenu de ne pas gaspiller l'eau, l'électricité, le fioul et le gaz. Il est par exemple obligatoire d'éteindre la gazinière, le four, la lumière, la télévision lorsque vous quittez votre logement de vacances. Une utilisation excessive d'électricité vous sera facturée lors de votre départ.
17. Signalez tout problème éventuel dès votre arrivée et informez-en le gérant dans les 24 heures afin de ne pas en être tenu pour responsable à la fin de votre séjour. Signalez tout dommage éventuel occasionné pendant votre séjour et avant votre départ, afin que le gérant puisse effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée des prochains locataires.
18. Toute réclamation éventuelle doit être transmise **au gérant** dans les 24 heures suivant la constatation du problème. Si le gérant ne résout pas le problème dans les 24 heures, vous devez nous contacter dans les 48 heures. Nous pourrions ainsi vous aider. Vous trouverez notre numéro de téléphone sur votre bon de séjour.
19. Si après concertation avec le gérant/propriétaire, aucune solution ne peut être trouvée sur place, le locataire peut nous présenter une réclamation par écrit, dans les 30 jours suivant son retour. Nous traiterons cette réclamation et, si celle-ci est fondée, nous proposerons une solution.

**Pensez aux points suivants avant votre départ :**

- Laissez l'appartement en bon état (balayé), au plus tard à l'heure de sortie indiquée.
- Le four et le micro-ondes doivent être propres et éteints.
- Le réfrigérateur doit être vide, sans restes de nourriture et sans boissons.
- Le lave-vaisselle doit être propre et vidé et le service doit être rangé propre dans les placards.
- Déposez les sacs d'ordures dans les conteneurs destinés à cet effet.
- Toutes les lampes doivent être éteintes et les fenêtres fermées.
- Tous les robinets doivent être fermés.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

# INFORMATIONS UTILES

Le gérant de votre logement est :

M. /Mme :

---

Tél :

---

**En cas d'urgence vous pouvez contacter le numéro de téléphone  
mentionné sur votre bon de séjour.**

**Le médecin le plus proche est :**

M. \_\_\_\_\_

/Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

**Autres numéros de téléphone :**

Pompiers : \_\_\_\_\_

Police : \_\_\_\_\_

Pharmacie : \_\_\_\_\_

**Magasins/supermarchés dans les environs :**

- \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_

**FERMÉ LE :**

- \_\_\_\_\_

**Centre à proximité :**

- \_\_\_\_\_

**Restaurants aux alentours**

**Convient aux enfants : OUI - NON**

- \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_